

Le premier emploi des diplômés de la jeunesse et des sports

L'enquête « Génération 2007 » menée en 2010 par le CEREQ et qui concerne les individus ayant obtenu leur diplôme en 2007, montre que les diplômés du champ jeunesse et sports ont accédé rapidement à un premier emploi après l'obtention du diplôme.

En effet, 70% d'entre eux sont en emploi un mois après l'obtention du diplôme, soit deux fois plus que pour les diplômés de niveau équivalent du secteur tertiaire.

Dans la majorité des cas, ce premier emploi s'est avéré durable et en lien direct avec le diplôme obtenu. La proportion de contrats aidés sur le premier emploi, qui avait déjà baissé entre les deux enquêtes génération 2001 et génération 2004, poursuit sa diminution.

Le temps partiel a en revanche continué de se développer, entraînant une augmentation et une intensification des activités secondaires rémunérées.

Comme pour la génération 2004, les titulaires d'un BEES 1^{er} degré sont les mieux rémunérés à l'embauche sur leur premier emploi, mais c'est aussi pour eux que la dispersion des salaires demeure la plus grande.

Un accès rapide au premier emploi

Près de 15000 diplômés ont été délivrés par le ministère en charge de la jeunesse et des sports en 2007, dont une majorité de BEES 1^{er} degré et de BP JEPS, respectivement 6700 et 5200 (encadré 1). Environ 7 diplômés interrogés sur 10 sont en emploi dans le mois suivant l'obtention du diplôme (emplois de vacances exclus). Cette proportion est sensiblement identique à celle de l'enquête précédente (génération 2004).

Il existe cependant des disparités selon le diplôme obtenu et les caractéristiques du diplômé. Ainsi, les BP JEPS Animation sont plus nombreux que les BEES et les BP JEPS Sport à être directement en emploi, 72% contre respectivement 66% et 61% (graphique 1), mais moins nombreux que les BEATEP (78%).

Les individus dits « post-initiaux », c'est-à-dire ceux qui ont quitté au moins un an le système éducatif avant de suivre la formation (encadré 4), sont 74% à être directement en emploi un mois après l'obtention du diplôme. Parmi eux, cette proportion est plus élevée pour ceux qui étaient en emploi l'année précédant l'entrée dans la formation conduisant au diplôme, notamment quand cet emploi était dans le domaine du sport et de l'animation (graphique 1).

Les sortants « initiaux » ne sont que 58% à avoir un emploi dès le mois qui suit l'obtention du diplôme. L'écart s'est ainsi creusé avec les post-initiaux depuis la précédente enquête (16 points contre 9 points pour la génération 2004).

En revanche, le sexe de l'individu n'influe pas sur cette proportion puisque les hommes et les femmes sont aussi nombreux à accéder directement à l'emploi.

Jeunesse, Sports, et Vie Associative

Bulletin de statistiques et d'études

N° 13 – 02

juin 2013

Rédacteur :

Hugo BEAUFILS
Mission des Etudes, de l'Observation
et des Statistiques
Ministère des Sports, de la Jeunesse,
de l'Éducation populaire et de la Vie
Associative

Encadré 1

Diplômes délivrés dans le champ du sport et de l'animation par le ministère en charge de la jeunesse et des sports

	Nombre de diplômés délivrés en 2007	
BEES 1 ^{er} degré : Brevet d'État d'Éducateur Sportif du 1 ^{er} degré (niveau IV, soit niveau baccalauréat)*	6 684	
BP JEPS : Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (niveau IV)	Spécialités sportives	2 996
	Spécialités de l'animation socioculturelle	2 162
BEATEP : Brevet d'État d'Animateur Technicien de l'Éducation Populaire et de la jeunesse (niveau V, soit niveau CAP-BEP)	1 192	
BAPAAT : Brevet d'Aptitude Professionnelle d'Assistant Animateur Technicien de la jeunesse et des sports (niveau V)	924	
DEFA : Diplôme d'État relatif aux Fonctions de l'Animation (niveau III, soit niveau BTS-DEUG)	271	
Ensemble des diplômés	14 229	

Champ : diplômés suivis dans le cadre de l'enquête CEREQ « Génération 2007 »

(*) Seuls les BEES 1^{er} degré ont été interrogés dans cette enquête. Par souci de simplification, ils seront appelés BEES dans la suite de l'étude.

9 diplômés sur 10 ont accédé à l'emploi six mois après l'obtention de leur diplôme. A la date de l'enquête, soit environ trois ans après l'obtention du diplôme, 98% des diplômés ont accédé à l'emploi au moins une fois (graphique 2).

Un premier emploi durable

86% des diplômés 2007 du champ jeunesse et sports sont en situation d'emploi en 2010. Ce taux est supérieur à celui de la génération entière qui est de 72%. Il est également supérieur à celui des diplômés d'un CAP, BEP, bac professionnel ou bac technologique du secteur tertiaire (61%).

La durée moyenne dans le premier emploi est de 23 mois. Près d'un diplômé sur deux est encore en poste sur son premier emploi au moment de l'enquête, trois ans après l'obtention du diplôme. Cette proportion est nettement plus élevée pour les sortants post-initiaux (53%) que pour les sortants initiaux (42%). Parmi les sortants post-initiaux qui étaient en emploi dans le domaine du sport et de l'animation avant l'entrée en formation, 58% ont conservé leur premier emploi, contre 41% pour ceux qui étaient en recherche d'emploi, soit quasiment le même taux que pour les sortants initiaux.

Avoir obtenu son emploi dès la sortie de la formation est également un atout puisque 53% des diplômés dans cette situation ont conservé leur emploi jusqu'à la date de l'enquête. En comparaison, les diplômés qui n'ont pas accédé immédiatement à l'emploi après l'obtention du diplôme ne sont que 41%.

Notons enfin que les diplômés du BP JEPS Sport sont moins nombreux à avoir conservé leur premier emploi au terme des 3 ans (tableau 1).

2 diplômés sur 3 obtiennent un EDI ou un CDD à leur première embauche

92% des diplômés sont salariés dans leur premier emploi principal. Parmi les 8% restants, la quasi-totalité travaille en indépendant et les autres travaillent pour un membre de leur famille. 7 non-salariés sur 10 possèdent un BEES et 2 non-salariés sur 10 un BP JEPS Sport.

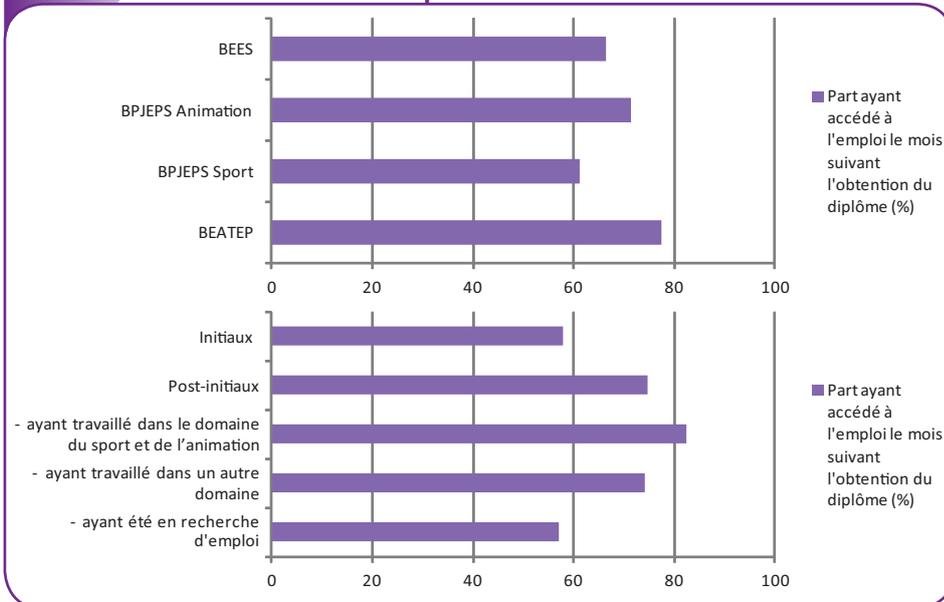
Deux tiers des diplômés du champ jeunesse et sports sont en EDI (emploi à durée indéterminée) (encadré 4) ou en CDD sur leur premier emploi. C'est mieux que l'ensemble de la génération 2007, pour laquelle ce taux est de 60%, et que les diplômés tertiaires de niveau équivalent (50% pour les baccalauréats professionnels ou technologiques, 55% pour les BEP ou CAP).

Cette proportion est plus élevée pour les diplômés dans le champ de l'animation (72% pour les BP JEPS Animation, 75% pour les BEATEP) que pour ceux du champ sportif (66% pour les BEES, 63% pour les BP JEPS Sport). Ceci vient en partie du fait que les diplômés du champ de l'animation sont plus souvent en CDD sur leur premier emploi (tableau 2).

Les sortants post-initiaux sont une fois et demie plus nombreux à obtenir un EDI sur leur premier emploi (45% contre 31%) que les sortants initiaux. Pour les post-initiaux, avoir été en emploi avant la formation est un avantage puisque 54% de ceux qui en avaient obtenu un EDI, soit 30 points de plus que ceux qui étaient en recherche d'emploi.

Graphique 1

Taux d'emploi un mois après l'obtention du diplôme, selon le diplôme obtenu et selon le statut

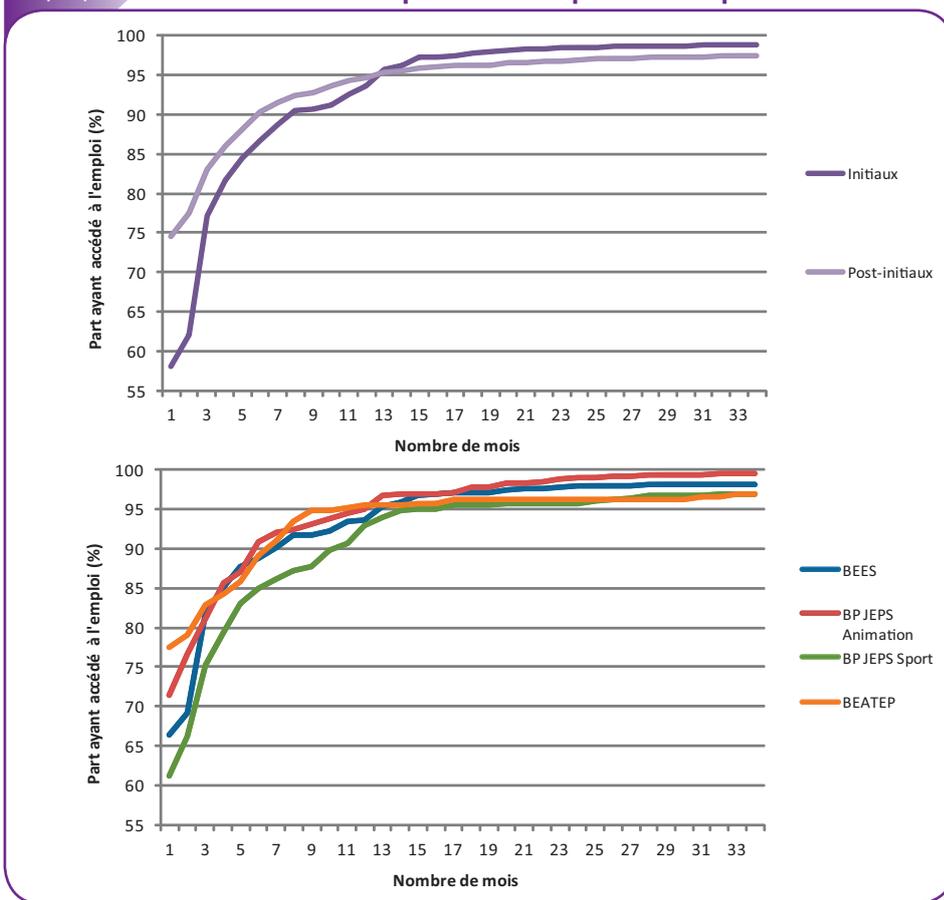


Source : enquête CEREQ « Génération 2007 » - MEOS

Note de lecture : 66% des diplômés d'un BEES sont en emploi dans le mois suivant l'obtention du diplôme.

Graphique 2

Temps d'accès au premier emploi



Source : enquête CEREQ « Génération 2007 » - MEOS

Note de lecture : 1 mois après le diplôme, 58% des sortants initiaux ont obtenu un premier emploi. Après 30 mois, ce pourcentage est de 98%.

Le temps d'accès au premier emploi est également un facteur déterminant. Ainsi, 44% de ceux ayant directement accédé à l'emploi ont obtenu un EDI. Ce pourcentage baisse de 10 points pour ceux qui ont mis entre 1 et 5

mois à entrer en emploi, et de 30 points pour ceux qui ont mis entre 6 et 11 mois, avant de rebondir pour ceux qui ont mis un an ou plus.

Diplôme	BEES 1 ^{er} degré		50%
	BP JEPS Animation		51%
	BP JEPS Sport		43%
	BEATEP		49%
Statut	Initiaux		42%
	Post-initiaux	En emploi dans le domaine du sport et de l'animation	58%
		En emploi dans un autre domaine	55%
		En recherche d'emploi	41%
		Ensemble	53%
Ensemble			48%

Source : enquête CEREQ « Génération 2007 » - MEOS

Note de lecture : à la date de l'enquête, 50% des diplômés du BEES sont encore en poste sur leur premier emploi.

Encadré 2

Présentation de l'enquête « Génération 2007 » du CEREQ

Mises en place à la fin des années 90, les enquêtes « Génération » du CEREQ permettent d'observer l'insertion des jeunes diplômés dans leurs trois premières années de vie active suivant l'obtention du diplôme.

Le ministère en charge des sports et de la jeunesse a commandé une extension au CEREQ sur le domaine jeunesse et sports afin de disposer d'un échantillon suffisamment grand pour permettre une exploitation statistique. Le CEREQ a ainsi interrogé au printemps 2010 un échantillon de 2 000 individus diplômés du ministère en charge de la jeunesse et des sports en 2007.

Les diplômés auxquels on s'intéresse dans le cadre de l'extension sont ceux de l'enquête « Génération 2004 » auxquels s'ajoute le DEFA : BEES 1^{er} degré, BP JEPS (spécialités sportives et spécialités de l'animation socioculturelle), BAPAAT, BEATEP et DEFA.

Cette extension permet également d'interroger les sortants post-initiaux, nombreux dans le domaine de la jeunesse et des sports, et qui sont considérés comme hors champ dans l'enquête de base du CEREQ.

Toutefois, en raison de la taille de l'échantillon, certaines analyses ne peuvent être menées sur certaines sous-populations. C'est le cas par exemple pour les diplômés du DEFA, pour lesquels aucun résultat ne peut être établi.

L'objectif de ces enquêtes est d'observer le parcours professionnel des diplômés durant les 3 années qui suivent l'obtention du diplôme, en répondant aux questions suivantes :

Qui sont-ils ?

Que font-ils ?

Quelle a été leur situation mois par mois durant ces 3 ans ?

Quel a été leur premier emploi ? Combien de temps leur a-t-il fallu pour l'obtenir ?

Quelle est leur situation à la date de l'enquête ?

Une diminution progressive du nombre de contrats aidés depuis 2001

La part des contrats aidés est environ deux fois plus importante pour les diplômés du champ de l'animation que pour les diplômés du champ sportif (tableau 2). Par ailleurs, plus le temps d'accès au premier emploi a été long, plus la proportion de contrats aidés est faible. Ainsi, pour les diplômés qui ont accédé directement à un premier emploi, la part de contrats aidés est de 10%. Elle est de 9% pour ceux qui ont mis entre un et 5 mois avant d'accéder à un premier emploi, de 6% pour ceux qui ont mis entre 6 et 11 mois, et de 5% pour ceux qui ont mis un an ou plus. Les sortants initiaux sont plus nombreux à bénéficier des contrats aidés que les sortants post-initiaux, excepté ceux qui étaient en recherche d'emploi et pour lesquels un individu sur 7 est en contrat aidé. Globalement, la part de contrats aidés pour les diplômés du champ jeunesse et sports (10%) est légèrement supérieure à celle observée pour l'ensemble de la génération, mais inférieure à celle des diplômés du tertiaire de niveau équivalent (tableau 2). Par

ailleurs, cette part est en nette diminution depuis l'enquête sur la génération 2001. Notons par ailleurs que plus d'un diplômé du champ sportif sur 10 est non salarié sur son premier emploi, alors que cette part est quasi nulle pour les diplômés d'un BEATEP ou d'un BP JEPS Animation. La proportion de diplômés ayant un statut d'intérimaire sur leur premier emploi est également supérieure pour les diplômés du champ sportif mais l'écart est beaucoup plus faible que pour le non salariat (tableau 2).

Une majorité des premiers emplois est en lien avec le diplôme obtenu

65% des diplômés de la génération 2007 débutent par un emploi qui relève de l'animation ou de l'enseignement sportif (graphique 3). C'est légèrement moins que lors de la précédente enquête où la proportion était de 70%. 4 diplômés du champ jeunesse et sports sur 10 débutent par un emploi dans l'enseignement sportif, et 1 sur 4 par un emploi qui relève de l'animation. Les titulaires d'un BP JEPS Sport sont ceux dont le premier métier principal est le plus souvent en adéquation avec le diplôme obtenu (76%).

En particulier, 6 sur 10 d'entre eux travaillent en tant que moniteur ou éducateur sportif. En revanche, seulement 54% des titulaires d'un BEATEP travaillent dans le domaine de l'animation ou de l'enseignement sportif, soit 12 points de moins que les BP JEPS Animation et 22 de moins que les BP JEPS Sport (graphique 3). 5 sortants initiaux sur 10 exercent le métier de moniteur ou d'éducateur sportif sur leur premier emploi, et plus généralement, 7 sur 10 d'entre eux ont un emploi en lien direct avec leur diplôme. Cette proportion est inférieure pour les sortants post-initiaux (62%). En effet, les post-initiaux qui travaillaient dans un autre domaine avant l'entrée en formation occupent des emplois plus diversifiés : moins d'un sur deux débute par un emploi qui relève de l'animation ou de l'enseignement sportif après l'obtention du diplôme. Les femmes sont en proportion plus nombreuses que les hommes à travailler dans le domaine du sport ou de l'animation sur leur premier emploi (respectivement 71% et 62%). Elles se dirigent aussi bien vers l'enseignement sportif que vers l'animation (respectivement 35% et 36%) tandis que les hommes se tournent plus majoritairement vers le domaine

Caractéristiques des diplômés		EDI	CDD	Contrat aidé	Intérim	Non salarié	Autres*	Total	Part salariés temps partiel	Rémunération mensuelle nette médiane à l'embauche (euros)
Diplôme obtenu	BEES	41	25	7	3	11	12	100	29	1 200
	BP JEPS Animation	38	34	16	2	0	10	100	39	1 080
	BP JEPS Sport	38	25	8	3	12	14	100	34	1 076
	BEATEP	44	32	12	1	0	11	100	36	1 100
Temps d'accès au premier emploi	moins d'un mois	44	24	10	3	8	11	100	32	1 189
	1 à 5 mois	34	34	9	3	6	14	100	38	1 076
	6 à 11 mois	13	40	6	3	11	0	100	29	1 100
	1 an et plus	28	33	5	2	12	0	100	21	1 200
Situation l'année précédant la formation amenant au diplôme	Initiaux	31	30	12	3	7	16	100	35	1 100
	Post-initiaux	45	25	8	2	9	11	100	32	1 165
	Recherche emploi	24	30	14	4	8	20	100	49	1 000
	Emploi sport et animation	54	24	8	2	6	6	100	29	1 200
	Emploi autre domaine	54	23	3	2	9	10	100	24	1 250
Ensemble des diplômés jeunesse et sports		40	27	10	3	8	13	100	33	1 113
Diplômés 2004	BEES 2004	40	36	11	4	9	0	100	27	1 100
	BEATEP 2004	36	40	22	2	1	0	100	26	1 040
Génération 2007	CAP – BEP tertiaires	22	33	14	14	4	13	100	35	1 006
	Bac. pro. ou techno. tertiaires	13	36	18	18	4	11	100	33	1 006
	Ensemble 2007	30	29	8	16	4	12	100	18	1 170

Source : enquête CEREQ « Génération 2007 » - MEOS

Note de lecture : sur leur premier emploi, 41% des BEES sont en CDI ou en contrat de fonctionnaire, 25% sont en CDD, 7% ont un contrat aidé, 3% sont en intérim, 11% sont non salariés et 12% ont un autre type de statut. 29% travaillent à temps partiel et la rémunération mensuelle nette médiane (encadré 4) à l'embauche est de 1 200 euros.

(*) : apprentissage, saisonnier, stagiaire, post-doctorat, vacataire, contrat étranger, ATER, bourse, CNE, intermittent du spectacle ou sans contrat.

du sport (44%, contre 18% pour l'animation).

4 secteurs d'activités majeurs pour le premier emploi

Les diplômés du champ jeunesse et sports débute majoritairement dans le secteur des activités récréatives, culturelles et sportives. L'administration publique, l'action sociale et l'éducation sont les trois autres principaux secteurs dans lesquels ces diplômés décrochent leur premier emploi.

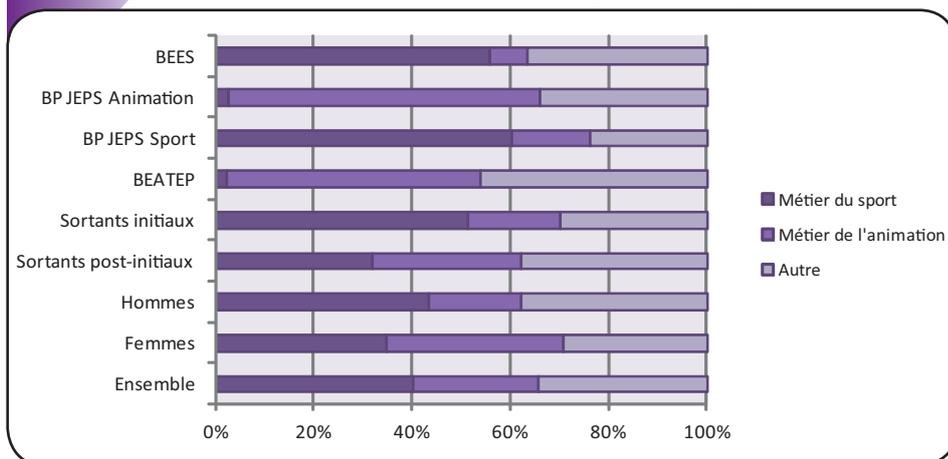
Les titulaires des diplômes de l'animation (BP JEPS Animation et BEATEP) sont présents dans les différents secteurs, contrairement aux diplômés du sport, qui obtiennent majoritairement leur premier emploi dans le secteur des activités récréatives, culturelles et sportives (tableau 3).

2 diplômés sur 3 sont à temps plein sur leur premier emploi

Plus de 7 diplômés sur 10 d'un BEES sont à temps plein sur leur premier emploi. C'est un peu plus que les BP JEPS Sport et les BEATEP (65%). Les BP JEPS Animation sont les plus concernés par le temps partiel avec 4 diplômés sur 10 (tableau 4). Les femmes sont nettement plus concernées par le temps partiel que les hommes, et ce quel que soit le type de diplôme

Graphique 3

Métier exercé sur le premier emploi



Source : enquête CEREQ « Génération 2007 » - MEOS

Note de lecture : sur leur premier emploi, 56% des BEES commencent par un métier du sport, 7% par un métier de l'animation et 37% par un métier dans un autre domaine.

Indication :

Métiers du sport considérés ici : moniteurs et éducateurs sportifs professionnels.

Métiers de l'animation considérés ici : cadres de l'intervention socioéducative, directeurs de centres socioculturels et de loisirs ou animateurs socioculturels et de loisirs.

(42% contre 27%). En particulier, les femmes titulaires du BEATEP sont deux fois plus nombreuses à être à temps partiel que leurs homologues masculins.

En revanche, la part de sortants post-initiaux travaillant à temps plein sur leur premier emploi est quasiment identique à celle des sortants initiaux (respectivement 68% et 65%). La nature du temps partiel varie selon la nature du diplôme. Ainsi, les diplômés d'un BP JEPS (Animation ou Sport) ont plus souvent un temps partiel dont la durée égale ou dépasse un mi-temps que les titulaires d'un BEES. Il en est de même pour les sortants post-initiaux vis-à-vis des sortants initiaux (tableau 4).

Enfin, si les femmes ont plus souvent un emploi à temps partiel que les hommes, la durée de ce temps partiel est supérieure au mi-temps

1 fois sur 2, contre 43% chez les hommes. Depuis la précédente enquête menée en 2007 sur la génération 2004, le temps partiel sur le premier emploi s'est développé puisque 28% des diplômés du champ jeunesse et sports de la génération 2004 étaient à temps partiel sur leur premier emploi, contre 33% pour la génération 2007. Les diplômés d'un BEATEP ont en particulier été fortement touchés avec une augmentation de 10 points entre les deux enquêtes.

Plus d'activités secondaires pour les salariés à temps partiel

Les titulaires du BP JEPS Animation sont plus souvent mono-actifs : 86% n'occupent pas d'activité secondaire en même temps que leur

premier emploi. Inversement, un titulaire du BEES sur trois occupe une ou plusieurs activités secondaires. La part de diplômés possédant 2 activités secondaires ou plus est cependant relativement faible (moins de 6%).

Les diplômés qui pratiquent le plus la pluriactivité sur leur premier emploi sont les salariés à temps partiel, à différents degrés selon la nature du temps partiel. Ainsi, 55% des salariés dont le temps partiel est inférieur à un mi-temps occupent une ou plusieurs activités secondaires. Ce pourcentage est de 43% pour ceux travaillant à mi-temps, et 34% pour ceux dont le temps de travail dépasse un mi-temps. De même, la proportion de diplômés exerçant deux activités secondaires ou plus évolue de la même manière (graphique 4).

Tableau 3

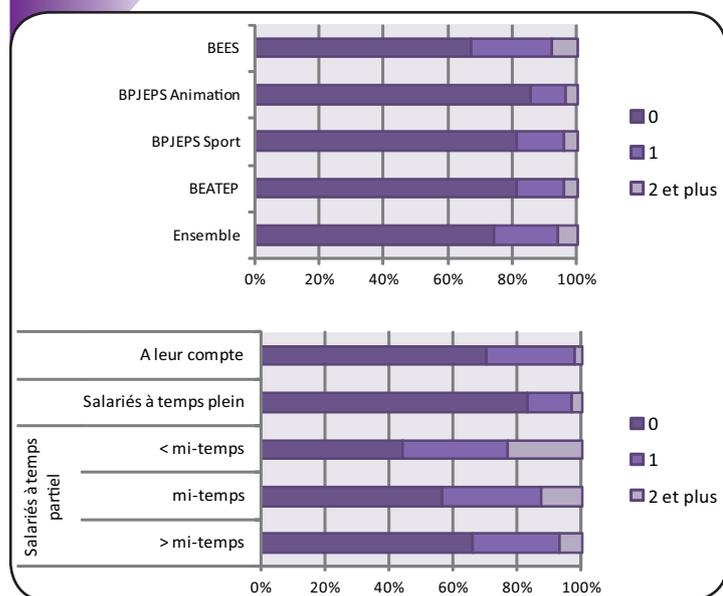
Secteur d'activité sur le premier emploi (%)

	Activités récréatives, culturelles et sportives	Education	Action sociale	Administration publique	Autres
BEES	41	13	7	13	26
BP JEPS Animation	24	8	28	26	13
BP JEPS Sport	47	9	6	16	23
BEATEP	25	5	34	20	17
Sortants initiaux	42	12	8	16	22
Sortants post-initiaux	33	10	18	17	23
Hommes	36	11	12	16	24
Femmes	37	9	17	17	20
Ensemble	37	10	14	16	23

5 Source : enquête CEREQ « Génération 2007 » – MEOS

Note de lecture : sur leur premier emploi, 41% des titulaires du BEES travaillent dans le secteur des activités récréatives, culturelles et sportives, 13% dans l'éducation, 7% dans l'action sociale, 13% dans l'administration publique et 26% dans un autre secteur.

Graphique 4 Nombre d'activités secondaires rémunérées



Source : enquête CEREQ « Génération 2007 » - MEOS

Note de lecture : 70% des diplômés travaillant à leur compte sur leur premier emploi n'occupent pas d'activité secondaire, 28% en occupent une seule et 2% en occupent 2 ou plus.

Une rémunération plus avantageuse à l'embauche pour les titulaires d'un BEES

La rémunération mensuelle médiane (primes comprises) d'un diplômé à l'embauche sur son premier emploi est de 1 110 euros nets par mois, et la rémunération moyenne est de 1 190 euros. Les titulaires d'un BEES sont les mieux rémunérés avec une rémunération médiane de 1 200 euros, soit 100 euros de plus que dans l'enquête précédente. En revanche, la rémunération médiane des BEES travaillant à leur compte a

fortement diminué depuis 3 ans, passant de 1 420 euros mensuels à 1 080 euros, et ce malgré une rémunération moyenne toujours largement supérieure à celles des autres diplômés (1 680 euros). La rémunération médiane pour les autres diplômés avoisine les 1 100 euros (graphique 5). Les sortants post-initiaux sont légèrement mieux rémunérés que les sortants initiaux (rémunérations médianes respectives de 1 170 euros et 1 110 euros). De même, les hommes sont mieux rémunérés que les femmes (1 200 euros contre 1 080 euros).

Tableau 4 Temps partiel sur le premier emploi (%)

Caractéristiques des diplômés	Durée du temps partiel				
	Temps plein	Temps partiel	< mi-temps	mi-temps	> mi-temps
BEES	71	29	29	31	40
BP JEPS Animation	61	39	22	25	53
BP JEPS Sport	66	34	20	36	44
BEATEP	64	36	*	*	*
Sortants initiaux	65	35	26	36	38
Sortants post-initiaux	68	32	21	26	53
Hommes	73	27	21	36	43
Femmes	58	42	25	25	50
Ensemble	67	33	23	30	47

Source : enquête CEREQ « Génération 2007 » - MEOS

Note de lecture : 71% des BEES sont à temps plein sur leur premier emploi. Parmi ceux qui travaillent à temps partiel, 29% ont une durée de travail inférieure à un mi-temps, 31% sont à mi-temps et 40% ont une durée de travail supérieure à un mi-temps.

(*) pas assez de données disponibles (échantillon insuffisant).

Les écarts de rémunération entre les titulaires d'un BEES, notamment ceux travaillant à leur compte, sont très élevés par rapport à ceux observés pour les autres diplômés : les 10% les mieux rémunérés gagnent plus de 3 000 euros, les 10% les moins rémunérés gagnent moins de 800 euros (graphique 5). C'était déjà le cas pour la génération 2004, ce qui confirme la dispersion plus accentuée des rémunérations pour les emplois relevant de l'enseignement sportif.

Caractéristiques de la population interrogée

En 2007, près de 15 000 diplômes ont été délivrés par le ministère en charge de la jeunesse et des sports, qui se répartissent de la manière suivante : 6 700 BEES 1^{er} degré, 3 000 BP JEPS spécialités sportives, 2 200 BP JEPS spécialités de l'animation socioculturelle, 900 BAPAAT, 1 200 BEATEP, 300 DEFA et quelques DEDPAD.

23% des individus ayant accepté de répondre à l'enquête se sont révélés hors champ. C'est le cas notamment des individus ayant poursuivi leurs études après l'obtention du diplôme. L'objectif de l'enquête étant d'observer les premiers pas dans la vie active, ces individus ont été retirés de l'échantillon.

La population interrogée est majoritairement masculine avec 60% d'hommes. Elle comporte 59% d'individus post-initiaux et l'âge moyen est de 29 ans.

Ces caractéristiques diffèrent selon le type de diplôme obtenu :

- pour les possesseurs du BEES 1^{er} degré : 25% de femmes, 51% de sortants post-initiaux, âge moyen de 29 ans ;
- pour les possesseurs du BP JEPS spécialités sportives : 46% de femmes, 53% de sortants post-initiaux, âge moyen de 27 ans ;
- pour les possesseurs du BP JEPS spécialités de l'animation socioculturelle : 64% de femmes, 80% de sortants post-initiaux, âge moyen de 30 ans ;
- pour les possesseurs du BEATEP : 66% de femmes, 81% de sortants post-initiaux, âge moyen de 32 ans.

Définitions

CEREQ : Centre d'Études et de Recherches sur les Qualifications.

Sortants initiaux : individus n'ayant pas quitté le système éducatif avant 2007 plus d'un an, sauf éventuellement pour raison de maladie ou de grossesse, avant l'obtention de leur diplôme.

Sortants post-initiaux : individus ayant quitté le système éducatif au moins un an avant 2007 pour une raison autre qu'une maladie ou une grossesse.

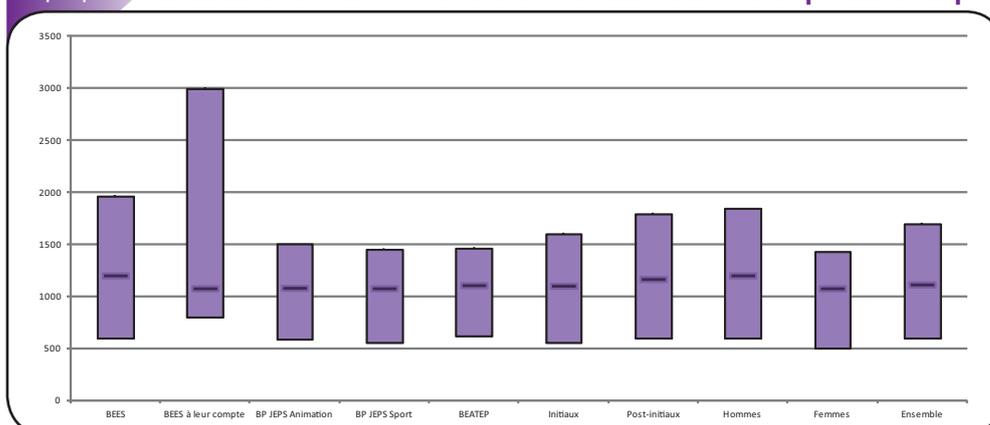
Premier emploi : premier emploi occupé par le diplômé suite à l'obtention du diplôme. Les emplois saisonniers ne sont pas pris en compte.

Contrat aidé : contrat de travail dérogatoire pour lequel l'employeur bénéficie d'aides qui peuvent prendre la forme de subventions à l'embauche, d'exonérations de certaines cotisations fiscales, d'aides à la formation (définition Insee).

EDI : emploi à durée indéterminée. Cette définition comprend les CDI et les emplois en qualité de fonctionnaire.

Rémunération médiane : niveau de rémunération tel qu'une moitié de la population gagne plus et que l'autre moitié gagne moins.

Graphique 5 Rémunération nette mensuelle à l'embauche sur le premier emploi



Source :
enquête CEREQ « Génération 2007 » - MEOS
Note de lecture : sur leur premier emploi, la moitié des BEES gagnent plus de 1 200 euros par mois. 10% gagnent moins de 600 euros et 10% gagnent plus de 1 970 euros.

pour en savoir plus

- STAT-Info n° 09-03 de décembre 2009 :
L'accès au premier emploi des diplômés « jeunesse et sports ».
- STAT-Info n° 06-01 de janvier 2006 :
Trois ans après l'obtention de leur diplôme, 87% des titulaires du BEES et du BEATEP ont un emploi.
- STAT-Info n° 06-02 de janvier 2006 :
Le parcours des diplômés du MJSVA.
- STAT-Info n° 05-02 de mai 2005 :
580 000 diplômes de l'animation ont été délivrés depuis 1995.
- STAT-Info n° 05-03 de mai 2005 :
100 000 diplômes professionnels sportifs ont été délivrés depuis 1995.

STAT-INFO est le bulletin de la Mission statistique du ministère des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative.

Directeur de la publication : Yann DYÈVRE

Rédacteur en chef : Brahim LAOUISSET

Secrétariat de rédaction : Florence PIERVAL-LEVY

Direction artistique et maquette : NORD-GRAPHIQUE

Site internet : <http://www.sports.gouv.fr>

Adresse administrative : 95 avenue de France – 75650 PARIS CEDEX 13

Adresse électronique : stat@jeunesse-sports.gouv.fr – Tél : 01 40 45 92 96